



POUR NOS SALAIRES ET NOS EMPLOIS

le 18 octobre mobilisons-nous !

En réquisitionnant les salariés grévistes dans les raffineries, le gouvernement remet en cause le droit de grève et fait le choix de protéger les immenses profits des pétroliers, plutôt que de défendre l'intérêt général et celui des salariés.

- ✦ Les salariés de TotalEnergies sont majoritairement peu payés (entre 1.400 et 2.500 euros), alors qu'ils travaillent en jour/nuit, week-end et jours fériés ;
- ✦ Pourtant la direction de TotalEnergies verse 2,6 Mds d'euros d'acompte à ses actionnaires et refuse toute augmentation significative des salaires.



Il est possible de répondre aux légitimes exigences des salariés : 2,6 Mds de moins pour les actionnaires, c'est l'équivalent de 300 euros mensuels pour tous pendant 12 ans !

Face à la politique de macron et des multinationales,
Tous mobilisés le 18 octobre !

Le PCF appelle à participer massivement à la journée de mobilisation interprofessionnelle, pour imposer l'augmentation des salaires pour toutes et tous et pour défendre le droit de grève. Soutenons les grévistes dans toutes les entreprises avec la création de caisses de solidarité.

La politique du gouvernement nourrit les immenses profits des grandes entreprises avec 160 milliards d'aides publiques chaque année. Les multinationales affichent des bénéfices record, distribuent d'énormes dividendes et continuent d'imposer des bas salaires.

Retrouvez toutes les informations sur [pcf.fr](https://www.pcf.fr)

AUGMENTATION DE TOUS LES SALAIRES ET PENSIONS

Notre pays est riche, mais beaucoup de ses travailleurs et travailleuses deviennent pauvres !

Il est urgent et possible d'augmenter les salaires, de garantir à chacun un emploi ou une formation et d'en finir avec les gâchis du grand patronat et du gouvernement.

Le PCF et ses parlementaires proposent :

- d'exiger des directions des groupes pétroliers d'engager de **véritables négociations salariales** pour sortir du conflit le plus rapidement possible ;
- de convoquer une conférence salariale dans toutes les branches professionnelles, le **SMIC à 1.600 euros net** (2 000 brut) **et la prise en compte de l'inflation** dans les augmentations.
- de **nouveaux pouvoirs d'intervention des salarié.e.s** sur les choix des entreprises et la sécurisation de l'emploi et de la formation

Pour connaître le rassemblement le plus proche de chez vous, contactez la fédération du PCF de votre département : www.pcf.fr

Delevons le défi
des **Jours heureux !**



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Tél : _____